



# BULLETIN D'INSCRIPTION EXPOSANTS

Nom : .....  
Prénom : .....  
N° CNI ou passeport : .....  
Délivré(e) par : .....  
Le : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....  
Ville : .....  
Téléphone : .....  
Adresse e-mail : .....

### Emplacement à l'extérieur

1 empl = **3m x 2 m de profondeur**

Habitant d'Aigrefeuille ou adhérent du foyer rural à 8 € : ..... x 8€ = .....

Extérieur à 10 € : ..... x 10€ = .....

Reglement par Chèque à établir à l'ordre du Foyer rural d'Aigrefeuille

Je déclare ne pas participer à plus de deux vide-greniers par an, et j'accepte le règlement figurant ci-contre.

Merci de signer ci-dessous avec la mention manuscrite + copie CNI ou passeport.

« lu et approuvé ».

# CONTACT

Renseignements par mail :  
[fr.aigrefeuille.31280@gmail.com](mailto:fr.aigrefeuille.31280@gmail.com)

ou au  
**06 63 44 10 49**

Dossier d'inscription téléchargeable sur le blog :

<https://foyer-rural-d-aigrefeuille.pepsup.com/>

Inscription en  
ligne  
par ICI !  
**FLASH MOI**



**RESTAURATION ET  
BOISSONS  
SUR PLACE !!!**



# VIDE GRÉNIER

**Dimanche  
13  
octobre 2024**



**DE 8H A 17H  
~  
INSCRIPTIONS EN LIGNE  
OUVERTES**

# RÈGLEMENT

**Article I** - Cette manifestation est ouverte uniquement aux particuliers ayant satisfait aux obligations d'inscription décrites ci-après, dans la limite des places disponibles et dans le respect de la législation en vigueur, notamment au Code du Commerce.

**Article II** - Inscriptions papier : Compléter et signer le bulletin ci-joint et le faire parvenir, accompagné d'une photocopie de votre pièce d'identité ou passeport lisible, aux organisateurs par courrier déposé dans la boîte aux lettres ou adressé à : **FOYER RURAL - Mairie - Chemin de Quint - 31280 Aigrefeuille.**

**Article III** - Inscriptions En ligne: compléter le formulaire en ligne et joindre la copie de votre pièce d'identité directement sur le site.

Toute pré-réservation faite par téléphone ou courrier électronique devra être confirmée par courrier sous 3 jours sous peine d'annulation. La confirmation de réservation et le numéro d'emplacement affecté vous seront retournés par mail, sms ou courrier (si enveloppe timbrée fournie par vos soins). Vous devrez vous présenter le jour du vide-grenier avec votre numéro d'emplacement et la liste des objets mis en vente pour prétendre au déballage de votre stand. Pour les inscriptions reçues après le 30 sept, le numéro d'emplacement sera affecté au fur et à mesure des arrivées à l'accueil, le jour du vide-grenier. L'inscription ne pourra pas être enregistrée sans présentation d'une pièce d'identité valide et la liste des objets mis en vente. Tout dossier incomplet sera retourné à son émetteur.

**Article IV** - L'installation des exposants pourra débuter à partir de 6h30 sous réserve de la fourniture de la liste des objets mis à la vente à l'arrivée. Les stands pourront être démontés à partir de 17h30. Les emplacements devront être libérés et remis à l'état initial à 19h00 au plus tard.

**Article V** - Les enfants mineurs exposent et vendent sous la responsabilité de leurs parents.

**Article VI** - Les emplacements sont définis et attribués par les organisateurs (6 m<sup>2</sup> environ) dans la limite des places disponibles. La surface totale des stands ne saurait excéder 606 m<sup>2</sup>.

## STAND BRICOL'



Trop souvent, nous jetons des articles qui pourraient encore servir : petits appareils électroménagers (lampes, casques audio, mixeur, grille-pain ...), petits meubles, jouets, vêtements, vélos...

Pour lutter contre cela, Aigrefeuille Environnement vous proposera un Stand Bricol' pour tenter de réparer ensemble lors de ce vide grenier, stand gratuit et ouvert à tous.

Apportez vos objets en mauvais état et on se mettra à l'ouvrage ensemble avec des bricoleur·euse·s bénévoles qui essayeront de vous transmettre des savoirs de base en bricolage (électrique, électronique, mécanique), de vous donner des conseils pour le diagnostic de panne et de vous aider aussi à trouver l'information sur Internet (forums et sites de tutoriels pour réparer des pannes connues, trouver des pièces détachées d'occasion, ...). Et si vous êtes bricoleur·euse, venez partager vos connaissances !



**DOCUMENT A  
RETOURNER DANS SON  
INTEGRALITE**

**AVEC UNE PHOTOCOPIE  
DE VOTRE CNI OU  
PASSEPORT EN COURS  
DE VALIDITÉ**

**AINSI QUE LE  
REGLEMENT PAR  
CHÈQUE.**

